

4

LETTRE A M. HASE

SUR DES

TABLETTES GRECQUES TROUVÉES A MEMPHIS

PAR

M. FRANÇOIS LENORMANT

RÉPONSE A CETTE LETTRE

PAR

M. HASE

PARIS

A. LELEUX, LIBRAIRE

ÉDITEUR DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

RUE DES POITEVINS, 11

1852

Bibliothèque Maison de l'Orient



148566

* LETTRE A M. HASE

SUR DES TABLETTES GRECQUES TROUVÉES A MEMPHIS.

Monsieur et illustre maître,

C'est à vous que je dois offrir mon premier travail, car c'est en effet en assistant à vos cours, c'est grâce aux conseils paternels que vous n'avez pas dédaigné de donner à un enfant, vous que tant d'hellénistes éminents reconnaissent pour leur maître, que j'ai dû le goût de la paléographie grecque. Puissé-je dans ce travail ne pas me montrer indigne de vos bontés. Je voudrais que ces recherches vous prouvassent du moins que vos soins n'ont point été perdus pour moi. J'ai déjà eu l'honneur de vous soumettre quelques-unes des lectures dont je vous présente aujourd'hui l'ensemble, et sur lesquelles je me permets de demander votre avis, comme celui du juge le plus compétent.

Vous connaissez les tablettes dont je viens essayer l'explication.

Trouvées à Memphis sur une momie et rapportées par M. Batissier, notre consul à Suez, elles m'ont été remises par lui et il me fit l'honneur de s'adresser à moi pour lui lire les caractères qui s'y trouvent tracés. Ce monument m'a paru digne de votre attention, car c'est le premier de ce genre qu'on ait trouvé. L'usage des *δέλτοι*, *πίνακες*, *πινακίδες*, chez les Grecs est bien connu (1), mais la découverte d'un monument de cette espèce est un fait qui ne manque pas d'importance. Les tablettes les plus anciennes que l'on connût avant celles-ci, sont celles que l'on conserve aux Archives ainsi qu'à la Bibliothèque nationale, et qui remontent aux règnes de saint Louis et de Philippe le Bel.

Le petit monument que j'explique est proprement le *πολύπτυχον γραμματεῖον* des Grecs. Il porte encore (voy. pl. 170, n° 1) les trous

(1) On doit observer cependant que la plupart des passages des auteurs paraissent s'appliquer à des tablettes d'une bien plus grande dimension que celles dont nous nous occupons ici. Les nôtres sont proprement des *πινακίδες*.

par lesquels on passait le cordon qui rattachait ses différentes feuilles et servait peut-être à le suspendre au bras :

Lævo suspensi loculos tabulamque lacerto.

(Horace, ép. 1, 4.)

Je n'ai pas besoin d'insister auprès d'un homme aussi habile que vous dans les études paléographiques sur ce point dont l'évidence frappe tout d'abord, que les notes ont été écrites par le propriétaire même des tablettes et non point par un scribe de profession. L'écriture en diffère en effet entièrement de l'*expéditée commerciale* (s'il m'est permis de me servir de ce terme des maîtres d'écritures modernes) qui se rencontre habituellement dans les contrats sur papyrus. C'est une écriture lente, pénible, presque entièrement formée de capitales, évidemment tracée de la main d'un homme peu accoutumé à écrire ; écriture qui du reste ressemble à la signature tracée avec le même luxe de fautes d'orthographe que dans le monument qui nous occupe, au bas d'un papyrus du règne d'Antonin conservé au cabinet des médailles (1) : *Λιμμώνιο συνεπίσθηγ*, pour *Λιμμώνιος συνεπίσθηγ* (2).

Ce qui confirme encore ce que j'avance ici, ce sont les deux alphabets, n^{os} 2 et 3, tracés pour s'exercer à écrire et dans lesquels je lis :

(2)

A, A, B, Γ, Δ, E ⊙

I, K, Λ, M, N, Ξ, Ο

P, Σ, Τ, Υ, Φ, Χ, Ψ, Ω

(3)

A, B, Γ, Δ, E, Z, H

⊙ N, Ξ

Π

Je me bornerai à vous faire observer la forme étrange du ε sur le numéro 3 et celle des δ dans les deux alphabets ; ils se confondent presque avec l'α, tandis que dans le reste des tablettes ces deux lettres sont bien distinctes. L'ε du second est aussi d'une forme assez extraordinaire.

(1) Ce papyrus est relatif à la vente d'une maison à Eléphantine. Voici comment il s'exprime au début : [Ἐπὶ αὐτοκράτορος Καίσαρος Τίτου Αἰλλίου Ἀδριανοῦ Ἀντωνίνου εὐσεβοῦς, Φαρμουθὶ Ἰ, [ἐπαρχίας Θη]βαλδος, τοῦ περὶ Ἐλεφαντίνης νομοῦπέι, Ρουφίλλου Νίγρου ἄγορανόμου, ἀπέδοτο [Πετισπαριού], μητρὸς Τανάπολις, τῶν ἀπὸ Ἐλεφαντίνης τῆς μητροπόλεως, κληρονόμος. . . . εἰ καὶ τοῦ μεταλλαχῆτος αὐτοῦ πατρὸς Πάριδος ἡλικίας μ'γ, μέσος, λευκόχρους, οὐ γῆ [...], τὸ ὑπάρχον αὐτῷ μέρος ἡμισυ κελλίων δύο, οὐσῶν ἐν τῇ μέσῃ μερίδι Ἐλεφαντίνης, etc.

(2) Je dois ajouter cependant que le propriétaire de nos tablettes savait sans doute mieux écrire que l'Ammonius dont il est ici question, car le style sur la cire allait plus lentement et plus difficilement que le calame sur le papyrus.

Voici ce qu'on lit très-clairement sur les tablettes qui me paraissent se faire suite et ne former qu'un seul et même compte :

(5)

ΛΟΓΟΣ ΤΟΥ ΚΑΜΑΤΟΥ ΤΟΥ
ΔΙΚΗΘΕΝΤΟΣ ΤΟΥ ΚΑΤΑ
ΚΝ.....Ο.....Ν Μ Α Δ Λ

(6)

ΤΟΝ.....Μ.....
Μ ΟΜΟΥΔΙΑ ΠΑΠΝΟΥΘΙΟΥ ΜΙ Ω
ΤΑΛΑΝΤΩΝ ΘΑΚΑ.....Μ.....

(7)

ΑΒΥΡΜΑΙΟΥ ΛΑΥ.....ΑΥΡΟΦ
Γ.....ΑΜ.....
ΤΑ.....ΝΤΩΝ ΛΑ
ΓΑ.....Μ.....

(8)

ΟΜΟΥΔΙΑ ΠΑΠΝΟΥΘΙΟΥ ΘΑΚΑ
Δ Κ ΙΑΣΟΝΟ Μ ΤΑΛ Ω

Je tire la conclusion que ce n'est là qu'un seul compte, de ce que la première fois seulement il y a *λόγος τῶν καμάτων* tandis qu'aux autres fois il y a *δμοῦ*, *item*, ce qui indique une suite et joue le même rôle que *καί* dans le papyrus Casati conservé au cabinet des médailles.

Je vous demanderai la permission, pour établir mon texte et pour en tirer les conséquences, de l'analyser autant qu'il sera possible, malgré ce que ce travail peut avoir de fastidieux.

(5)

ΛΟΓΟΣ ΤΟΥ ΚΑΜΑΤΟΥ ΤΟΥ ΔΙΚΗΘΕΝΤΟΣ ΤΟΥ ΚΑΤΑ
ΚΝ.....Ο.....Ν Μ Α Δ Λ.

Cette tablette n'offre pas de difficultés réelles. Le mot *δικηθέντος* par deux fautes d'*iotacisme*, dont l'une est assez rare (l'η pour l'υ), remplace le barbarisme *δεικνυθέντος*, *vérifié*.

Les lettres Κν.....ο.....ν d'après la construction de la phrase semblent indiquer la localité où a été fait le travail. Je ne peux émettre aucune conjecture à ce sujet.

ΜΑΔΛ est si évidemment mis pour *μνᾶ μία καὶ δραχμαὶ τριάκοντα* que je n'ai pas besoin d'insister sur ce point.

(6)

ΤΟΝ.....Μ.....Μ ΟΜΟΥΔΙΑ ΠΑΠΝΟΥΘΙΟΥ ΜΙ Ω ΤΑΛΑΝ-
ΤΩΝ ΘΑΚΑ.....Μ.....

A la première ligne je serais tenté de lire d'abord *τὸν υἱὸν*, s'il n'y

avait pas comme un η entre l'ο et l'ι, et si je savais à qui rapporter cette qualification. Quant au total on verra par la suite qu'il est impossible de penser à un compte de *quarante mines*, μ μ'.

Le nom grec de Παπνούθιος, *celui qui appartient à Dieu*, n'a pas été retrouvé sur les monuments. C'est le même que celui de saint Paphnuce qu'on trouve écrit dans un texte thébain publié par Zoëga (1) **ΞΠΞ ΠΞΠΠΟΥΥΤΕ**. Cet homme était donc probablement de la haute Égypte, puisque nous voyons son nom écrit Παπνούθιος (ΠΞΠΠΟΥΥΤΕ) et non Παφνούτιος (ΠΞϷΠΠΟΥΥΤ) (2).

ΜΙ Ω ΤΑΛΑΝΤΩΝ est l'abréviation de μισθωτής ὀκτακοσίων ταλάντων, *entrepreneur pour huit cents talents*, avec μι abrégé pour μισθωτής, comme dans l'ὄστρακον encore inédit de M. Du Rocher que vous avez expliqué à votre cours de cette année, et sur lequel nous lisons :

ΣΤ ΑΚΚΙΟΣ ΜΙ ΙΕΡΑΣ ΠΥΛΗΣ ΣΟΥΗΝΗΣ
ΔΙΑ ΣΕΡΗΝΟΥ ΒΟΗ ΔΙΕΓΡ ΠΑΜΑΥΤ
ΑΜΜΩΝΙΟΥ ΜΗ ΘΙΝΜΗΣΙΣ
Υ..... ΚΑΙ Υ... ΚΑ
ΛΑΓΡ ΔΓ ΚΑΙ ΗΜΙΣΥ ΛΚΑ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ
ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΑΟΥΡΚ

Pour,

Στατίλιος Ἀκκίος, μισθωτής ἱερᾶς πύλης Σουήνης (3), διὰ Σερη-

(1) *Cat. man. copt. Mus. Borg.*, p. 318.

(2) On peut cependant objecter l'aspiration θ qui donne ΠΞΠΠΟΥΥΘΕ et non ΠΞΠΠΟΥΥΤΕ qui serait le pur thébain. Παπνούθιος aurait-il été de l'Égypte moyenne, où l'on parlait un dialecte intermédiaire entre le thébain et le memphitique? Il faut remarquer que plus bas, on trouve de même le θ pour le τ, dans θακα, transcription grecque de **ϯϷϸΑ**.

(3) Un autre μισθωτής ἱερᾶς πύλης Σουήνης du second rang est mentionné dans cette inscription de Philæ (Letronne, t. II, p. 192, *quod vide*).

..... ΟΠΡΟΣΚΥΝΙ... ΑΕΥ.....
..... ΤΥΧΟΥΔΕΥΤ ΕΡΟΥΜΙC.....
..... ΡΑΣΠΥΛΗCCOΑΝΑC ΚΑΙΕΥΤ.....
..... ΙΑΝΟΥ ΤΟΥ ΚΑΙ ΘΕΟΔΟ ΤΟΥ..
..... ΙΟΥ ΚΑΙ ΤΩΝΟΙΚΕΙΩ ΝΑΥΤΟΥ..
..... ΑΝΤΙΝΗ ΠΑΡΑ ΤΗ ΚΥΡΙΑΙCΙΔΙ..
ΦΙΛΩΝ ΚΑΙ
ΑΒΑΤΟΥ ΚΑΙ
ΤΟΙCΣΥΝΝΑΟΙC

[T]θ προσκύνη[μα] Εύ[τύχου] Εύ[τύχου], δευτέρου μισθωταῦ ἱερᾶς πύλης Σούνης καὶ

νοῦ (1) βοηθοῦ (2), διέγραψε Παμαῦτ Ἀμμωνίου, μητρὸς Θίνμησις, ὑπέρ..... καὶ ὑπὲρ κα' λαογραφίας δραχμὰς γ' καὶ ἡμισυ. L κά Ἀντωνίου Καίσαρος τοῦ κυρίου, Ἄθῆρ κ'.

Statilius Accius étant fermier de Syène, la porte sacrée de l'Égypte.

Εὐ[υ]χ[ι]ανου τοῦ καὶ Θεοδότου [καὶ τῆς συμβί]ου καὶ τῶν οἰκείων αὐτοῦ [Ἐλεφ]αντίνη παρὰ τῆ κυρία Ἰσιδὸ Φιλῶν καὶ Ἀθάτου καὶ τοῖς συννάοις [θεοῖς].

L'orthographe Σουήνη ou **COANA** pour Συήνη est fort remarquable par son rapport avec l'héroglyphique et l'arabe *Osouan*.

(1) Ce nom de Sérénus est assez fréquent en Égypte à l'époque romaine. En voici quelques exemples :

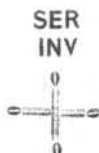
1° *Philæ, règne de Marc Aurèle.* (Letronne, t. II, p. 179.)

Ἴσιν τὴν ἐν Φίλικις προσκυνήσας τὸδ, ἐπόησα,
 Οὐχὺδτι μόνον πλουτέει, πολυζώει δ' ἅμα. Ἀπο.
 Γραφεύς δ' ἐγὼ πὰρ Φαρία Ἰσιδὸ ἐνθάδε ἰκόμην,
 Εἰμί δ' ἐγὼ Σερηνὸς Βόηθος ἀγακλυτοῦ Πτολεμαίου,
 Ὅμοῦ σὺν Φήλικι καὶ Ἀπολλωνίῳ Ζωτικῷ, ἔτιδὲ καὶ
 Χρηνίδου Ἀπολλώνιος ἄνικητοῖς ἀνάτορσιν
 Σπονδῶν καὶ θυσιῶν νεμομένων, ἐμείναμεν
 Δεόμενοι καὶ τούτων μετασχεῖν πρέπον γάρ, καὶ
 Οὐδένα μῶμον εὐρήσεις.

J'adresse à Isis, dame de Philæ, ce proscynème, non-seulement parce qu'elle enrichit, mais parce qu'elle donne de longs jours. Je suis Sérénus Boethus, fils de l'illustre Ptolémée, commis aux écritures dans le temple d'Isis Pharia; je suis venu avec Félix, Apollonius Zoticus et Apollonius, fils de Chrévide. Comme au moment de notre passage on faisait des libations et des sacrifices en l'honneur des princes invincibles, nous sommes restés, demandant d'y prendre part; car cela est convenable et on ne pourra y trouver rien à redire.

2° *Syringe de Rhamsès VIII (ou IX), à Biban-el-Molouk.* (Letronne, t. II, p. 289.) Σερηνὸς περιπατητικὸς ἦεν. L 6, μεσορί.

3° *Carières de Ghibel-Abou Fedah, près de Monfalout.* (Letronne, t. II, p. 453.)



(2) D'autres personnes chargées du même office sont appelées ἐπιτηρηταί.

1° *Sur un ostrakon du musée du Louvre.* Τθησιάν καὶ Στέφανος, ἐπιτηρηταὶ ἱερῶς πύλης Σουήνης.

2° *Dans une inscription de Philæ.* (Letronne, t. II, p. 194.)

ΤΟΠΡΟΚΥΝΗΜΑ
 ΕΠΙΤΗΡΗΤΟΥ
 ΚΑΙ ΤΗΣ ΣΥΜ ΒΙΟΥ
 ΚΑΙ ΤΕΚΝΩΝΑΥΤΟΥ

Pamaut (Παυαυτ), fils d'Ammonius et de Thinmesis a payé entre les mains de Sérénus employé auxiliaire, pour et pour la vingt et unième contribution, trois drachmes et demie. L'an XXI d'Antonin César seigneur, le 20 d'Athyr.

L'explication des lettres Θακῶ me paraissait à peu près impossible ; je vous consultai, et vous me répondîtes que ce devait être le nom de la mère, ou entier, ou abrégé, placé là selon l'usage égyptien (1). En effet depuis j'ai bien reconnu que ce nom de Θακῶ était le nom égyptien Ⲧⲉⲕⲟ (celle qui est attachée aux offrandes) écrit Ⲭⲁⲕⲉ , ce qui revient exactement au même.

Enfin, pour terminer cette tablette, je crois retrouver au bas dans des lettres trop effacées pour que M. Muret, malgré toute son habitude des monuments, ait pu les reconnaître et les dessiner avec certitude, les lettres MAM, $\mu\alpha\mu\acute{\iota}$ τριάκοντα καὶ ἥμισυ.

(7)

Cette tablette est encore moins distincte que celles dont j'ai parlé jusqu'ici ; cependant on peut y retrouver un certain nombre de lettres formant des mots, parmi lesquels je n'en puis restituer qu'un seul avec certitude.

Le nom propre Ἀβουμαῖος paraît nouveau dans les textes et je ne saurais de quel autre nom le rapprocher. Quant au nom propre du père ou de la mère, je n'ose rien hasarder.

Je ne trouve aucune explication pour la seconde ligne. Quant à la troisième, TA..... NTΩN AA est évidemment $\tau\alpha\lambda\acute{\alpha}\nu\tau\omega\upsilon\upsilon$ λά. Pour la quatrième les lettres γα ne me fournissent rien, non plus que le μ, car cette lettre ne peut indiquer qu'il ait été question d'un nombre de mines quelconque, car le compte est énoncé en talents.

(8)

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur la première partie de cette tablette, puisque, sauf le total de vingt drachmes (δ. κ') et l'absence de la qualification de $\mu\iota\sigma\theta\omega\tau\acute{\eta}\varsigma$ ω' $\tau\alpha\lambda\acute{\alpha}\nu\tau\omega\upsilon\upsilon$, c'est la même formule qu'au n° 6 de la pl. 171.

Je me bornerai à attirer votre attention sur les mots IAΣONO M

(1) Sur la plupart des monuments égyptiens, pour distinguer les différents personnages portant le même nom, on place après leur nom propre, non point celui du père, comme chez les Grecs, mais les signes ⲙⲙ engendré de, suivis du nom de la mère.

ΤΑΑΩ. Et d'abord μ est évidemment ici pour μισθώσει ou plutôt πρὸς μίσθωσιν et Ἰάσονο pour Ἰάσωνος (1).

Ce dernier nom est assez commun parmi les Grecs établis en Égypte. Nous en trouvons même une transcription démotique donnée

par M. Brugsch (2),  En voici d'autres exemples :

1° *Syringe de Rhamsès IV (ou V), dite de Memnon, à Biban-El-Molouk* (Letronne, t. II, p. 273). Σπουδάσιος Παλατῖνος υἱὸς Ἰάσωνος δικολόγου Αἰγύπτου (3).

(1) La forme Ἰάσονο pour le génitif Ἰάσωνος rappelle l'Ἄμμώνιο pour le nominatif Ἄμμώνιος de la signature dont j'ai parlé au commencement de cette lettre et mérite l'attention des hellénistes; c'est, en effet, une nouvelle preuve de l'antiquité des tendances du grec moderne. M. Coray (Notes sur les Πλουτάρχου πολιτικά, p. 127, 153, et sur *Héraclide de Pont*, p. 209, 353), et M. Letronne (*Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, p. 99), avaient déjà fait observer l'ο ou l'α retranché après un ε, comme Σθένις pour Σθένιος et Ἀκίσαν. Ἀπροδρῖσιν. Καλλίστιον. Φιλημάτιον, Ἐλευθέρην. Ἀρτέμιν. Νύμφις. Κτησίς Νικίς. Δεῖνις. Στρουθεῖν pour Ἀκίστιον. Ἀπροδρῖσιον. Καλλίστιον. Φιλημάτιον. Ἐλευθέριον. Ἀρτέμιον. Νύμφις. Κτησίας. Νικίας. Δεινίας, Στρούθειον, etc.; mais personne n'avait fait remarquer le fait qu'on voit si clairement ici, l'antiquité de la tendance à réduire, à retrancher les ε finales comme dans Μαυροκορδάτο pour Μαυροκορδάτος, Καλέττης prononcé *Coletti*; tendance qu'on retrouve dans l'italien.

(2) *Sammlung demotisch-griechischer Eigennamen Ägyptischer Privatleute*, p. 10.

(3) Ce titre de δικολόγος Αἰγύπτου est assez intéressant pour que je m'y arrête un instant. Il se retrouve appelé *juridicus per Ægyptum*, dans une inscription de Gruter (26, 11).

P PLOTIVS ROMANVVS CONSSODAVGCL
 LEGAVGPR PRPROVARAB ITEMGAL
 PRAETAERSTAT LEGAVG CENSACC HISPCIT
 IVR PER AEGY LEG CVPVIAE LABIC CVR
 PRVRB TPIB PL QKALVIVIR EQRTVRII
 TRIBMILL LEGGIMINETII ADIVT IIIIVVCVR
 AEDEM CVM OMNI CVLTV CONSECRAVIT (*)

(*) Dans la réponse qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, M. Hase donne une autre transcription et une lecture indubitable de cette curieuse inscription : il voit, p. 472, *juridicus per Emiliam Liguriam*. Ce qui confirme ce que je dis quelques lignes plus loin sur l'existence dans toutes les provinces des *juridici provinciales*.

Le même magistrat est appelé dans le digeste (Ulpian. in *Pandect*, 1, 20, 2), *juridicus qui Alexandriae agit*.

Apulée (Metam. 1, p. 29, ed. Oudené.) semble indiquer que chaque province avait son *juridicus* : *Tutores juridici provincialis decreto dati*.

Une inscription de la même syringe me paraît indiquer que des *juridici* d'un ordre inférieur étaient attachés à chaque chef-lieu de nomes en Égypte. Elle est donnée à la page 274 du tome II de M. Letronne : Παλλάδιος δικολόγος Ἐρμοπολίτης, ἰδὼν ἐθαύμασα.

Cependant il serait possible qu'il n'y ait pas eu des δικολόγοι dans tous les nomes, mais qu'on

2° *Syringe de Rhamsès VIII (ou IX) à Biban-El-Molouk* (Letronne, t. II, p. 294). Ἐγὼ Ἰάσων ἰδὼν δὲ καὶ ἐθαύμασα.

3° *Pylone du temple d'El-Khargeh dans l'Oasis de Thèbes* (Letronne, t. II, p. 522).

ΙΑΣΩΝ ΔΕΞΑΝ

ΔΡ'////////.EPENIKE'////////Σ

Ἰάσων Δεξάν-

ἄρ[ου Β] ερενικε[ύ]ς.

Maintenant, Monsieur, je crois avoir lu de ces tablettes autant qu'il est possible d'en déchiffrer, et pouvoir établir le texte suivant pour les nos 5, 6, 7 et 8.

Λόγος τοῦ καμάτου τοῦ

δεικνυθέντος, τοῦ κατὰ

Κν. ο. ... ν, μνα̅ ἀ, δραχμαὶ λ'.

Τὸν. μ.

μ. Ὅμοῦ διὰ Παπνουθίου μισθοτοῦ ὧ

τάλαντων, Θακᾶ, μνα̅ λ'.

Ἄβυρμαίου Λαυ. αεροφ.

γ. α. μ

τάλαντων λά

γα. μ.

Ὅμοῦ διὰ Παπνουθίου Θακᾶ,

δραχμαὶ κ'. Ἰάσωνος πρὸς μίσθωσιν τάλαντα ὧ.

Compte du travail vérifié à, une mine, 30 drachmes.

Le

Item, par l'intermédiaire de Papnuthius, fils de Thaca, entrepreneur pour 800 talents..... 30 mines et demie.

Par celui d'Abyrmæus, fils de....., 31 talents.

Item par l'entremise de Papnuthius, fils de Thaca, 20 drachmes.

Reçu de Jason pour l'entreprise, 800 talents.

De ce texte il ressort évidemment que ces tablettes étaient celles d'un entrepreneur (de quoi ? je l'ignore) dont le nom ne nous est pas parvenu ; qu'elles contiennent des notes pour la justification d'un compte et de l'emploi des huit cents talents que lui avait remis un

n'en trouvât qu'à *Hermopolis Magna*, pour les nombreuses discussions qui devaient s'élever entre les marchands de cette ville essentiellement commerçante, à cause de sa position à l'entrée du *Bahr Jousef*.

Par un rapprochement ingénieux, M. Letronne identifiait (t. II, p. 273) la fonction de δικολόγος avec celle d'ἀρχιδικαστής, mentionnée par Strabon, et qui l'est également sur cette inscription du colosse de Memnon (Letronne, t. II, p. 372) :

Γάιος Ἰούλιος Διονύσιος

ἀρχιδικαστής, Θέωνος

ἀρχιδικαστοῦ υἱὸς καὶ

πατήρ, ἤκουσα Μέμνο-

ος ἄρας πρώτε.

nommé Jason pour un travail qui n'est pas ici spécifié (ce Jason, par la forte somme consacrée à ce travail, ne peut être qu'un riche propriétaire ou bien plutôt un officier public faisant faire un travail pour l'État; ce que confirme encore le nombre considérable des sous-traitants); que ce travail avait été fait dans un lieu dont le nom commence par Kv; que notre *entrepreneur général* avait eu un *entrepreneur particulier* ou principal *sous-traitant*, nommé Papnuthius, qui avait soumissionné pour la somme complète des huit cents talents; que sous ce dernier il y avait encore eu des *tâcherons* parmi lesquels il comptait lui-même pour une notable partie du travail que ceux-ci s'étaient ainsi partagé :

1°	— 1 mine, 30 drachmes.
2°	—
3° L'entrepreneur.....	— 30 mines 1/2.
4° Abyrmaüs.	— 31 talents.
5° L'entrepreneur.....	— 20 drachmes.

La somme de huit cents talents devra paraître extraordinaire et presque impossible à ceux qui liront ce travail; mais il faut songer que le talent de soixante mines n'était pas le seul en usage chez les anciens: il y avait aussi le *τάλαντον χρυσούν*, qui valait selon Héron d'Alexandrie deux drachmes d'or, selon Eustathe, quatre, et, selon le calcul le plus ordinaire, six. Huit cents talents d'or nous donnent donc, selon Héron, seize cents drachmes d'or, selon Eustathe, deux mille quatre cents, et, suivant la manière de compter la plus ordinaire, quatre mille huit cents. Il est évident qu'ici le compte d'Eustathe et l'évaluation ordinaire donnent une somme trop forte et que c'est le talent alexandrin dont parle Héron que nous devons adopter. Une preuve décisive corrobore cette opinion. Huit cents talents ou quatre mille drachmes forment le total de la somme allouée par Jason, et pour laquelle Papnuthius s'était chargé de faire le travail. Or, l'addition des sommes exprimées fournit trois mille trois cent quatre-vingt-six drachmes, somme qui, en y ajoutant la somme perdue du deuxième compte, ne peut convenir qu'aux quatre mille drachmes du compte de Héron dont elles ne diffèrent que de quatorze drachmes qui devaient être le chiffre inscrit à la première ligne de la tablette 6. La preuve serait la même cependant si on suivait le calcul d'Eustathe, en voyant au commencement de la tablette 6 un chiffre de 40 mines, *μμ'*. Mais alors il manquerait quatorze drachmes, que l'entrepreneur a pu s'attribuer comme profit et dont il ne rend

pas compte. Cependant je préfère le calcul de Héron, parce que c'est la valeur alexandrine.

Telles sont les conjectures que ces tablettes m'ont suggérées; la rareté des monuments de ce genre et l'ancienneté de celui-ci, puisqu'il date, je crois, de l'époque ptolémaïque, peuvent les rendre dignes de votre attention.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de mon profond respect et de mon inaltérable reconnaissance.

RÉPONSE DE M. HASE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

J'ai lu avec le plus vif intérêt, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et qui a pour objet les tablettes grecques rapportées de Memphis par M. Batissier. Votre travail me paraît un essai fort heureux pour éclaircir tout ce qui y est susceptible de l'être; vous avez fait les plus louables efforts pour déchiffrer une écriture très-difficile et à moitié effacée; et tout en n'acceptant pas les éloges dictés par votre amitié, je suis heureux de voir que j'ai pu inspirer à vous, Monsieur, comme à quelques autres de mes auditeurs, le goût des études savantes et sérieuses. Dans l'âge où à peine l'on pense, où tant d'autres passent les plus belles années de leur jeunesse sans direction et sans songer à l'avenir, vous avez déjà fait des progrès notables dans la langue et la paléographie grecques; vous étudiez avec succès l'épigraphie romaine; vous savez recueillir les faits, les combiner avec sagacité, en tirer des conséquences; votre lettre le prouve. Malheureusement, il en est une partie que je ne saurais apprécier. Étranger à l'étude du copte comme à celle de l'idiome sacerdotal de l'Égypte des Pharaons, je suis incompetent pour juger ce que vous dites des noms Ἀβουραῖος p. 466, de Θαυῖ *ibid.*, de la signification et de l'orthographe du nom de Παπνούθιος p. 464. Le petit nombre d'observations que j'aurai l'honneur de vous soumettre, se rapportera donc uniquement à la langue grecque et à l'épigraphie latine.

Les tablettes de M. Batissier sont en effet, à mon avis, « le premier monument de ce genre qu'on ait trouvé; » car on peut contester l'authenticité de celles qui portent une écriture latine et qui ont été découvertes, dit-on, en 1790 dans des mines d'or exploitées autrefois par les Romains au fond de la Transylvanie. Voyez, à ce sujet, les judicieuses observations de M. Natalis de Wailly, imprimées dans le Journal des Savants, année 1841, p. 555-566.

Je pense comme vous, Monsieur, que les nos 2 et 3 de la planche 170 ne contiennent que les lettres de l'alphabet grec, tracées

péniblement par une main peu habile. La forme du ϵ , au n^o 3, est en effet fort étrange; dans l'écriture cursive des papyrus gréco-égyptiens cette lettre est souvent figurée par deux lignes perpendiculaires mais jointes par le haut, $\bar{\eta}$. Dans quelques inscriptions romaines au contraire les mêmes barres, sans être jointes, marquent l'E. Vous connaissez les caractères bizarres, mélange de latin et de grec, tracés par des soldats sur les colonnes d'une caserne découverte en 1767 à Pompeï, et publiés par Chr. Th. de Murr dans sa *Mantissa ad inscriptiones extemporales classiariorum Pompeianorum*, Nuremberg, 1793. On y lit p. 10 : MANSVETVS PROVOCATOR VICTOR V||N||RI PAAMAM S||R||T, ce que l'éditeur explique : *Mansuetus provocator victor (Veneri?) parmam surripit*. Je crois qu'il faut lire : *Mansuetus pr. v. Veneri palmam feret*.

Je ne vous suivrai pas, Monsieur, dans les calculs un peu compliqués par lesquels votre entrepreneur cherche à justifier l'emploi de la somme considérable de « huit cents talents, » remise à lui par Jason. Mais quant au reste, il me semble que presque partout vous avez deviné juste. Je n'excepte pas même la leçon $\delta\epsilon\iota\kappa\nu\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\omicron\varsigma$ p. 463, que vous avez préférée tout en sachant très-bien que l'aoriste passif de $\delta\epsilon\iota\kappa\nu\mu\iota$ est $\acute{\epsilon}\delta\epsilon\iota\chi\theta\eta\nu$ qui se trouve partout, depuis Platon, *Politique*, part. II, vol. II, p. 309, l. 2 de l'édition de M. Bekker, $\sigma\bar{\upsilon}$ $\delta\epsilon\iota\chi\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\omicron\varsigma$, jusqu'à S. Paul, épître aux Hébreux, VIII, 5, $\Pi\omicron\iota\eta\sigma\eta\varsigma$ $\pi\acute{\alpha}\nu\tau\alpha$ $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ $\tau\omicron\nu$ $\tau\acute{\upsilon}\pi\omicron\nu$ $\tau\omicron\nu$ $\delta\epsilon\iota\chi\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\alpha$ $\sigma\omicron\iota$ $\acute{\epsilon}\nu$ $\tau\acute{\omega}$ $\delta\bar{\rho}\epsilon\iota$ (l'Apôtre des nations transcrit ainsi le passage de l'Exode, XXV, 40, où les Septante avaient mis, $\tau\omicron\nu$ $\delta\epsilon\delta\epsilon\iota\gamma\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\nu$), et jusque dans l'Almageste de Ptolémée, t. I, p. 29, l. 17 de l'édition de l'abbé Halma, $\acute{\epsilon}\delta\epsilon\iota\chi\theta\eta$. La forme $\delta\epsilon\iota\kappa\nu\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\omicron\varsigma$, ou $\delta\iota\kappa\nu\theta\acute{\epsilon}\nu\tau\omicron\varsigma$ selon vos tablettes, en attendant qu'elle soit confirmée par d'autres monuments, mérite donc d'être signalée comme une de ces anomalies, trop fréquentes dans le grec tel qu'il était parlé en Égypte par des hommes peu lettrés.

L'inscription latine que vous citez p. 467, est curieuse et instructive, malgré son état fruste qui rend fort incertaine la leçon de certains mots. Des épigraphistes habiles l'ont entendue comme vous; cependant je ne vous dissimulerai pas que d'autres y ont vu, non pas un *juridicus per Ægyptum*, mais un *juridicus per Æmiliam*; c'est aussi l'opinion d'Orelli, *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio*, vol. II, Turici, 1828, p. 7, n. 3044. En profitant des diverses leçons fournies par Reinesius (p. 270), Spon (*Miscellanea eruditæ antiquitatis, Lugduni*, 1685, p. 134), Fabretti (p. 411, n. 353) et Nicolai (*De siglis veterum, Lugd. Batav.* 1703, p. 205), et de leurs conjectures, je propose de restituer et de lire ainsi le même monument épigraphique

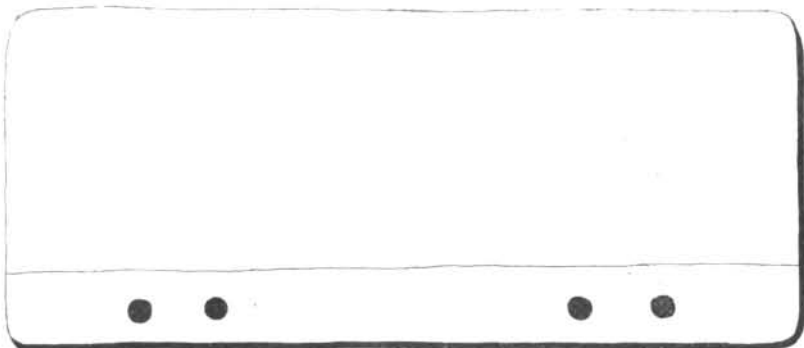
qui semble être du règne d'Adrien, et dont Gruter n'a donné qu'une copie assez fautive. Je n'ajoute aucun commentaire, car vous connaissez aussi bien que moi les fonctions, titres et magistratures dont il s'agit ici :

« Publius PLOTIVS ROMANVS consul, sodalis AVGVSTALIS, CLAVDIA-
 « LIS, || LEGATVS AVGVSTI PRO PRÆTORE PROVINCIÆ ARABIÆ, ITEM GALA-
 « TIÆ, || PRÆFECTVS AERARII SATVNI, LEGATVS AVGVSTI CENSIBVS ACCI-
 « PIENDIS HISPANIÆ CITERIORIS, || IVRIDICVS PER AEMILIAM, LIGURIAM,
 « CVRATOR VIAE LABICANÆ, CVRATOR VERCELLARVM, || PRÆTOR VRBANVS,
 « TRIBVNVS PLEBIS, QUÆSTOR KANDIDATVS, SEVIR EQUITVM ROMANORVM
 « TVRMÆ SECVNDÆ, || TRIBVNVS MILITVM LEGIONVM PRIMÆ MINERVIAE
 « ET SECVNDÆ ADIVTRICIS, QVATVORVIR VIARVM CVRANDARVM, || AEDVM,
 « etc., » comme dans votre texte.

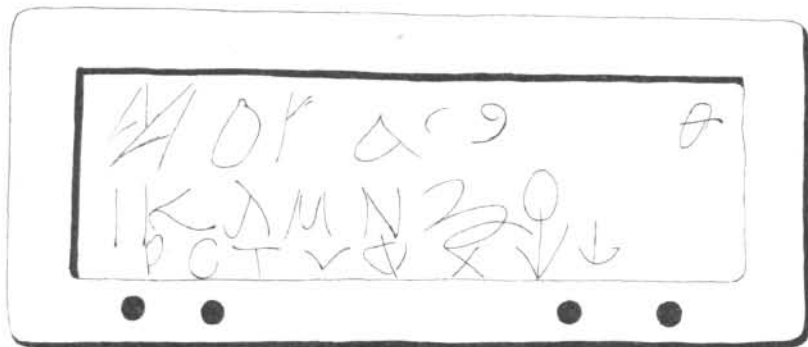
Quoi qu'il en soit, il est certain que le δικολόγος Αιγύπτου, ainsi que vous le dites, était appelé en latin *juridicus Aegypti*; il suffit de citer l'épithaphe de Lucius Bæbius Juncinus, donnée par Gruter, p. 373, n. 4. Ailleurs, comme dans une inscription d'Afrique que j'ai publiée (*Journal des Savants*, année 1837, p. 658), le même magistrat porte le titre de *juridicus Alexandræ* (sic).

Je termine ici, Monsieur, les observations que j'avais à faire sur votre lettre; comme c'est l'amitié qui vous les adresse, j'espère qu'elles seront lues de même par l'amitié. Continuez les travaux auxquels, si jeune encore, vous vous livrez avec succès; prouvez que le goût de l'étude, le savoir, le talent sont héréditaires dans votre famille, et croyez à mon tendre attachement, comme à l'intérêt avec lequel je vous suivrai dans la carrière qui vous est ouverte. Ce seront là, Monsieur, les sentiments de toute ma vie.

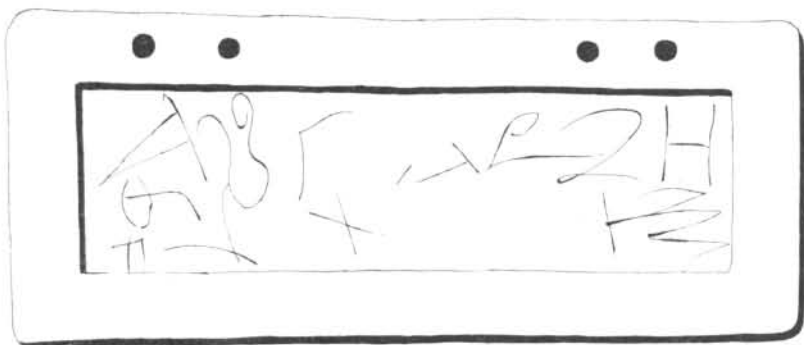
(Extrait de la *Revue archéologique*, VIII^e année.)



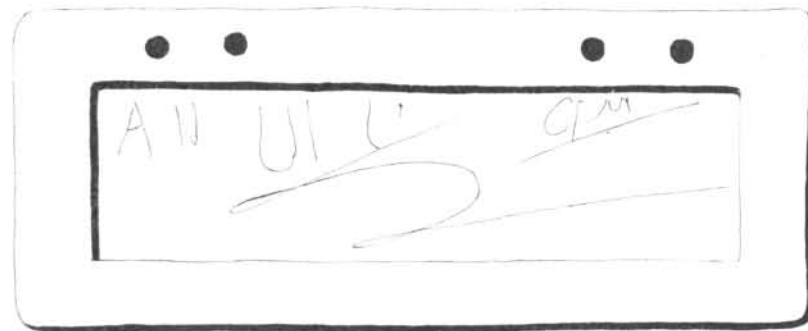
1



2



3



4

ΔΟΠΙΣΤΟΥ ΚΑΛΕΙΤΑΙ ΤΟΥ
 ΔΙΚΗΝΘΕΝ ΤΟΣΤΟΥ ΚΑΤΟΙ
 ΚΝΙ ΖΟΗ Ν ΜΝΔΛ

5

ΤΟΝ ΥΠΙΘΝΥ ΝΑΕΙ
 ΕΦΕΛΟΥΔ ΠΑΠΝΟΥ ΘΙΝΕΙΩ
 ΤΕΧΑΝΤΕΝ ΗΔΚΛ Ν

6

ΑΒΡΜΑΙΟΥ ΧΛΑΓ ΚΑΥ ΥΟΦ
 ΖΑ ΜΟΗ ΙΑ
 ΤΕ ΤΟΝ ΙΑ
 ΡΧ ΗΛ

7

ΟΜΟΥΧΕΛΠΑΠΝΟΥ ΟΥΟΙΟΥ ΩΔΚΛ
 ΔΥ ΙΔΕΟΝΟ Η ΚΩΛ.

8